

**Instruction n° DGOS/PF1/2015/113 du 7 avril 2015 relative à l'organisation des revues de projets d'investissement 2015 bénéficiant d'un accompagnement financier de l'échelon national**

07/04/2015

Cette instruction a pour objet l'organisation des revues de projets d'investissement (RPI) 2015, conformément aux grandes orientations du pilotage des investissements hospitaliers définies en 2013. Ces réunions ont pour objectif de s'assurer de la conformité des engagements pris par les établissements de santé en matière de trajectoire opérationnelle et financière des projets d'investissement, en contrepartie du soutien financier consenti par l'Etat dans le cadre du comité interministériel de la performance et de la modernisation de l'offre de soins hospitaliers (COPERMO)